

Le petit observatoire illustré

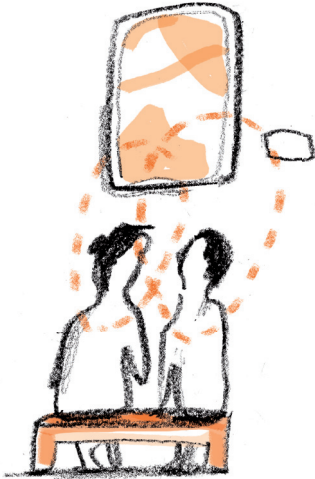
Médiation culturelle et champ social



CULTURES
DU CŒUR

Premier numéro – Octobre 2020

La médiation culturelle dans le champ social : **ça vous parle ?**



Ayant déjà investi plusieurs champs (juridique, familial, social), la médiation s'ouvre à la culture à la fin des **années 90** dans la branche **muséale, patrimoniale** puis au secteur du **livre**, avec des postes et des formations dédiées.

L'appellation « médiation culturelle » apparaît plus tard dans le **secteur social** en continuité avec les initiatives d'éducation populaire, de développement local ou d'action collective.

Défendu dès début **2000** par Cultures du Cœur, le terme « médiation culturelle », appliqué au champ social et commun au champ culturel, est l'opportunité d'un **rapprochement** entre les deux secteurs.

La médiation culturelle dans le champ social vise à déployer une démarche **d'accompagnement global** s'appuyant sur des projets culturels.

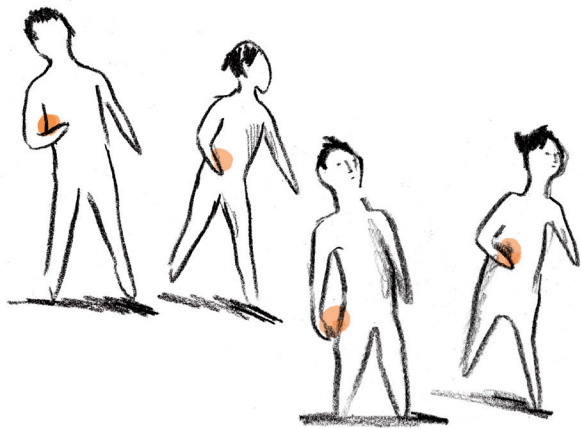
Son objectif est de faire « accéder à », voire de susciter des **expériences culturelles partagées**, source d'enrichissement personnel et collectif. Il s'agit aussi de favoriser la remobilisation et la resocialisation des personnes par des actions culturelles.

Dans un cadre social, la médiation culturelle vise à une remise en mouvement **physique et psychique** qui vient

appuyer et revitaliser la démarche d'accompagnement mise en œuvre par les travailleurs sociaux.

Sous cette impulsion, **de nouveaux métiers**, notamment dans les établissements du secteur de l'hébergement d'urgence, voient le jour : coordinateur d'activités culturelles, médiateur social et culturel, chargé de vie sociale, culturelle et professionnelle...

La culture est un formidable vecteur de lien social, du vivre-ensemble, d'autonomie et d'émancipation des personnes. Et, ne l'oublions pas, c'est aussi un **droit fondamental** de participation à la vie culturelle et citoyenne qu'il faut rendre **effectif** ! Tout être humain a droit à la culture, y compris le droit de jouir d'une identité culturelle et de la développer.

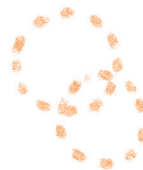


Le savez-vous ?

Il existe un **cadre législatif** en faveur de l'égal accès à la culture pour toutes et tous.

En **1948**, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies pose la culture comme un **droit fondamental** auquel chacun doit pouvoir accéder.

En juillet **1998**, l'article 140 de la loi sur l'orientation relative à la **lutte contre les exclusions** vise à garantir l'exercice effectif de la citoyenneté par l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs ...



En **2001**, la Déclaration universelle de **l'UNESCO** sur la diversité culturelle affirme que « le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération, dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles, sont un des meilleurs **gages de la paix** et de la sécurité internationales ».

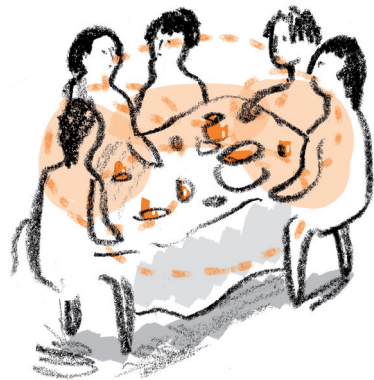
En **2007**, la déclaration de Fribourg soutient la **protection** de la **diversité** et des droits culturels.

En **2015**, la loi NOTRe impose **l'application** des droits culturels dans les politiques publiques territoriales.

Malgré ce cadre législatif, ce droit fondamental est encore loin d'être une réalité pour toutes et tous !

Et dans les quartiers ?

Qu'elle s'exprime dans le cadre d'une sortie culturelle, d'une action culturelle de proximité ou d'une pratique artistique inclusive, la médiation culturelle a toute sa place dans les quartiers dans le sens où elle est un **vecteur fort de lien social**.



Elle nous invite à **questionner** notre environnement et notre place dans un espace et une communauté donnés. Elle apporte de la fluidité, du changement dans le réseau de relations existant sur le territoire qui constitue en lui-même un **écosystème**. Elle permet d'en déplacer les **frontières**, réelles ou symboliques et, parfois même de le transformer par le biais de projets culturels collectifs. Ces mêmes projets peuvent générer à leur tour de **nouveaux espaces** et de nouvelles interactions. Dans de nombreuses initiatives locales, **l'environnement** est le dénominateur commun sur lequel les habitants vont être invités à poser un regard (distancié, déplacé, nouveau, insolite...) ou qu'ils vont faire évoluer par le biais d'interventions artistiques ou culturelles.



La médiation culturelle, un champ **d'innovation partenariale**

Les actions de médiation culturelle croisent des partenaires et savoir-faire multiples. Elles permettent l'émergence de formes de collaborations inédites qui s'enrichissent des connaissances et compétences de chacun, au service d'une cause partagée.

Elles parient sur la capacité des personnes vulnérables à conquérir de nouveaux espaces de savoirs et d'expériences, à participer au dialogue culturel dans un esprit de partage et de diversité.

La médiation culturelle met la culture des individus au **centre**, invite à des processus collaboratifs de création et initie de nouveaux espaces communs (tiers lieux, fablabs, orchestres partagés...).

Et le médiateur dans tout ça ?

Le médiateur culturel dans le secteur social est un **spécialiste de la relation**. Il n'est pas un guide spirituel ni un expert du champ artistique. Tout en assurant un accompagnement social, il cherche à développer **l'autonomie** de la personne suivie et à renforcer son **pouvoir d'agir**.

Dans le champ social, le médiateur a de **multiples visages** : travailleur social, animateur, infirmier, éducateur, conseiller de probation...



Idées reçues

Les personnes en situation de précarité sociale sont éloignées de la culture...

Une personne ne peut être réduite à sa condition sociale, à son identité qui conduiraient à une idée toute faite de ses besoins. Sans logement, sans ressource ... **On a toujours une culture**. La culture ne se réduit pas à la fréquentation des équipements culturels, elle recouvre **toutes activités sociales** qu'elles soient liées à la vie quotidienne, aux sciences, aux loisirs ou au sport.

Le travailleur social n'est pas un médiateur culturel...

Bien qu'une des définitions de la médiation culturelle soit d'aider au **rapprochement des publics et des œuvres**, le

travailleur social exerce aussi le rôle de médiateur culturel dans sa structure sociale quand il incite les personnes accompagnées à **prendre part** à des actions culturelles. Il est conduit à proposer des cadres nouveaux, des conditions inventives d'échange et de prise de parole, des espaces et des temps **affranchis des contraintes** des lieux culturels comme des lieux sociaux.

Le travailleur social doit être cultivé pour être un bon médiateur culturel...

La médiation culturelle peut s'appuyer aussi bien sur des capacités **relationnelles** que sur des savoirs **artistiques**. La connaissance des personnes (leurs parcours, leurs goûts, leurs références...) est souvent déterminante pour la réussite des projets.

Quand on parle d'accès à la culture, on parle d'accès aux œuvres ?

La culture s'exprime aussi bien dans le domaine des Arts, que de la connaissance du sport et des loisirs sans pour autant être détachée de la culture familiale, de la culture d'origine et de celle qui se construit **tout au long de la vie**.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Petite biblio

ABOUDRAR Bruno Nassim, MAIRESSE François, *Que sais-je ?* PUF, 2016

BORDEAUX Marie-Christine, *la participation des habitants à la vie artistique et culturelle*, L'Observatoire N°40, été 2012

CAUNE Jean, *la médiation culturelle. Expérience esthétique et construction du vivre-ensemble*, Presses universitaires de Grenoble, coll, 2017

CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *la médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013

LAFORTUNE Jean-Marie, *La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, Presse de l'université du Québec, 2012

SAADA Serge, *Et si on partageait la culture ?* Toulouse, Editions de l'attribut, 2011

Tous bénévoles et Cultures du Cœur, *le guide de la médiation culturelle dans le champ social*, 2015

Cultures du Cœur, *le guide du médiateur d'un tiers lieu culturel*, juin 2019, libre diffusion : www.culturesducœur/observatoire

CULTURES DU CŒUR EST UN RESEAU NATIONAL
QUI PERMET L'EGAL ACCES DE TOUTES ET TOUS
AUX PRATIQUES CULTURELLES.

GRACE A SON ECOSYSTEME SOLIDAIRE
COMPOSE DE MILLIERS DE PARTENAIRES,
ELLE AGIT DEPUIS 1998 DANS LA LUTTE
CONTRE L'EXCLUSION POUR RENDRE EFFECTIF
LES DROITS CULTURELS DANS LE CHAMP SOCIAL.

www.culturesducœur.org/observatoire

 @CulturesducœurNat

 @CdcAsso



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Illustrations et graphisme : Béatrice Boutignon